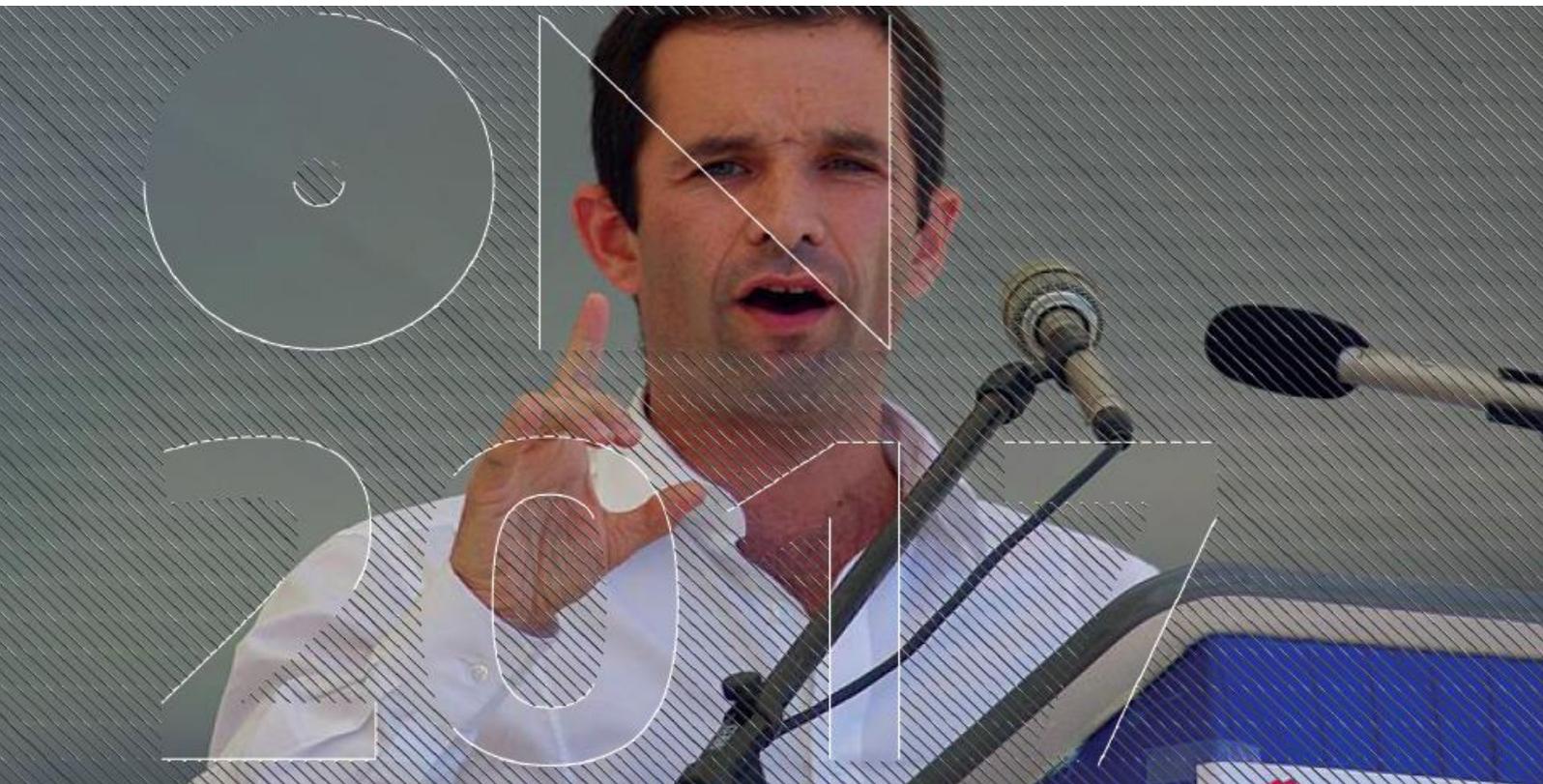


# L'observatoire numérique 2017

## LE PROGRAMME NUMÉRIQUE DU PARTI SOCIALISTE

PAR LE THINK TANK RENAISSANCE NUMÉRIQUE — février 2017



### 18 Propositions numériques sur les 104 mesures du programme de Benoit Hamon

THÉMATIQUES	Nombre de propositions
E-administration, démocratie	6
Société, égalité numérique et inclusion	2
Economie, fiscalité et investissement	3
Emploi et formation professionnelle	4
Education, enseignement supérieur et recherche	1
Défense et cyber-sécurité	1
Santé	0
Agriculture	0
Culture	1
Infrastructure et haut débit	0
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>

## E-administration et démocratie (6)

- Mener une politique d'open data et de transparence des données publiques. Garantir un large accès du public aux données conservées et traitées par les administrations publiques. Les citoyens, chercheurs et journalistes doivent connaître les données qui déterminent des choix politiques. Ces données peuvent être utilisées par les entreprises du numérique proposer de nouveaux services innovants. Veiller à ce que ces données ne soient pas appropriées par les GAFA (Google, Apple, Facebook, Apple).
- Faire participer les citoyens à l'élaboration de la loi : Donner le pouvoir aux citoyens d'écrire la loi de manière collaborative par l'écriture d'« amendements citoyens » sur le modèle du projet de loi pour une République numérique.
- Instituer le 49.3 citoyen : Inscrire immédiatement dans la Constitution le 49.3 citoyen, un pouvoir réel, concret, qui mettra fin à la démocratie intermittente. Il permettra à 1% du corps électoral : D'imposer au Parlement d'examiner une proposition de loi proposée par les citoyens (droit d'initiative citoyenne) De suspendre l'application d'une loi adoptée par le Parlement, jusqu'à un an après sa promulgation, pour que celle-ci soit soumise à référendum (référendum d'initiative citoyenne) Le principe du 49.3 sera soumis à référendum dès le 2nd tour des législatives.
- Moderniser les commissions parlementaires : Imposer la publicité des débats des commissions permanentes des deux chambres du Parlement. Rapprocher le nombre de commissions parlementaires permanentes du nombre de ministères comme dans les autres régimes parlementaires européens. Créer une commission permanente sur les enjeux éthiques et sociaux liés aux avancées scientifiques et à la révolution numérique.
- Faire participer les citoyens à la répartition du budget : Donner le pouvoir aux citoyens de décider de l'utilisation d'une partie du budget de l'Etat (jusqu'à 5 milliards d'euros) pour des grands projets. Pendant huit mois, les citoyens pourront émettre des propositions de projets. Puis, l'administration évaluera le coût de ces projets, apportera son expertise. Après une campagne d'information, les projets seront soumis à un vote en ligne et dans chaque mairie. L'enveloppe sera dépensée sur les 3 à 5 projets préférés par les Français.
- Créer un sénat citoyen : Réformer le Sénat pour y introduire un collège citoyen, un collège des territoires avec des élus et un collège des forces vives avec des représentants de la société civile.

## Société, égalité numérique et inclusion (2)

- Protéger les lanceurs d'alerte : renforcer le statut des lanceurs d'alerte créé par la loi Sapin II qui va dans le bon sens mais qui reste insuffisant : soutien financier réel et prise en charge des frais de procédure des lanceurs d'alerte, supprimer le « parcours par étapes » (alerte interne auprès du déontologue ou de son supérieur obligatoire) qui peut s'avérer une course d'obstacles seront une des priorités. Faire que cette législation protectrice existe également au niveau européen.
- Reconnaître le droit à la déconnexion pour améliorer le bien-être au travail. Smartphones et ordinateurs sont devenus des « laisses électroniques ». Le mal-être au travail peut gagner le domicile. Il devient difficile de distinguer le temps du travail de celui de la vie personnelle, il faut donc de nouvelles règles pour protéger les salariés.

### Économie, investissement et fiscalité (3)

- Créer 13 agences régionales pour un développement tempérant : Créer dans chacune des grandes régions une agence du développement des nouveaux modes de production et de consommation. Ces agences devront : favoriser les circuits courts ; Mobiliser le numérique pour relier producteurs et consommateurs ; Utiliser la commande publique pour valoriser les initiatives responsables ; Généraliser les contrats de filière agro-écologique.
- Mettre en place un reporting public pays par pays pour toutes les entreprises afin d'identifier les activités de leur filiale et repérer les sociétés « boîtes aux lettres ». Je renforcerai les moyens et les effectifs de la direction générale des finances publiques pour pouvoir identifier et poursuivre les fraudeurs. Adapter notre fiscalité pour que les GAFA (Google, Amazon, Facebook et Apple) n'y échappent plus alors qu'ils ont un établissement stable en France.
- Faire de l'harmonisation fiscale dans l'Union européenne une priorité. Encourager une harmonisation de l'assiette et un rapprochement des taux de l'impôt sur les sociétés, pour un taux plafond de la TVA et pour une harmonisation de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale. La France sera à l'initiative de la création d'un nouvel impôt européen sur les GAFA et les multinationales pour augmenter le budget de l'UE et renforcer ses marges de manœuvre, notamment en termes d'investissements en faveur de la transition énergétique.

### Emploi et formation professionnelle (4)

- Requalifier des « collaborateurs » (Uber) en salariés. Il faut que l'employeur/euse paye ses cotisations sociales, et que ces salariés/ées bénéficient de leurs droits (congés, protection contre les licenciements abusifs). Lutter contre leurs montages d'optimisation fiscale, semblables à ceux utilisés par les autres géants du net (les GAFA). Refuser que ces entreprises bénéficient de nos services publics sans contribuer à l'impôt.
- Créer un statut unique pour tous les actifs afin de dépasser la distinction entre salariat et travail indépendant. Rendre ce statut plus protecteur selon le degré de vulnérabilité des actifs, à partir du socle commun du droit du travail et de la protection sociale. Améliorer la couverture retraite complémentaire et la couverture accident du travail/maladie professionnelle des indépendants. Équilibrer les prélèvements sociaux afin qu'à revenus égaux, un indépendant et un salarié cotisent du même montant.
- Créer une taxe sur la richesse créée par les robots afin de financer notre protection sociale. Lorsqu'un/e travailleur/euse est remplacé par une machine, la richesse créée bénéficie essentiellement aux actionnaires. Taxer cette richesse – par exemple en lui appliquant des cotisations sociales – pour qu'elle finance prioritairement des mesures telles que le revenu universel plutôt que les dividendes.
- Créer un droit de veto pour les représentants/es des salariés/ées élus au comité d'entreprise sur les grands choix stratégiques dans les entreprises de plus de 2000 salariés/ées. Ce veto pourra porter sur les choix de l'entreprise en termes de délocalisation, de digitalisation, d'utilisation des fonds publics (CICE, CIR), de robotisation ou de fermeture d'usine.

### Éducation, enseignement supérieur et recherche (1)

- Mettre en place un grand plan de formation continue des enseignants : Mettre en œuvre un grand plan de formation continue des enseignants pour une école de l'égalité. En fonction de son ancienneté et des besoins qu'il exprimera, chaque enseignant bénéficiera tous les ans de 3 jours, 5 jours ou 10 jours de formation. Les enseignants seront formés à la personnalisation des apprentissages, à la différenciation pédagogique et à l'usage pédagogique du numérique.

### Défense et cyber-sécurité (1)

- Donner plus de moyens contre les menaces numériques : Donner à la France les moyens de lutter contre la cyber-criminalité en renforçant les compétences et les moyens de l'agence nationale pour la sécurité des systèmes d'information (ANSSI).

### Santé (0)

### Agriculture (0)

### Culture (1)

- Je développerai l'offre légale de contenus culturels numériques pour toucher le plus grand nombre sans fragiliser les artistes. Dans la lignée de la « taxe Youtube », je développerai tous les moyens techniques et juridiques adéquats pour une juste rémunération des artistes. A l'heure du numérique, il est aussi temps de lancer une campagne de numérisation massive des oeuvres du domaine public.

### Infrastructure et haut débit (0)